

s'agit ici de l'une des six motions modificatrices de la motion nous invitant à nous constituer en comité des subsides. C'est là la cinquième des six motions qui donnent à l'opposition l'occasion de proposer un vote de blâme à l'endroit de ce que le gouvernement a fait et de ce qu'il y aurait lieu de remettre en bon ordre. Il est intéressant de constater que, la session durant déjà depuis un certain temps, la proposition d'amendement ne comporte pas envers le gouvernement de reproche plus grave que celui de n'avoir peut-être pas abordé les questions inscrites au *Feuilleton* aussi rapidement que l'auraient voulu les députés de l'opposition.

**L'hon. M. Pickersgill:** Le ministre me permettra-t-il de lui demander s'il n'a pas constaté que presque toutes les propositions d'amendement avaient trait à des omissions, au fait qu'on n'ait pas agi?

**L'hon. M. Nowlan:** Si nous ne sommes coupables que d'omissions de ce genre, alors je dois dire que le Canada est, à n'en pas douter, heureux d'avoir le gouvernement qu'il a, et je crois que c'est là l'opinion de la majorité des Canadiens.

Le chef de l'opposition (M. Pearson) a cité de longs extraits du rapport de la Commission Fowler, en partie dans les termes mêmes de la commission et en partie en le paraphrasant, de sorte qu'il a exposé de façon très claire les problèmes que doivent envisager au pays la radiodiffusion et la télévision. L'honorable député de Kootenay-Ouest (M. Herridge) a cité de longs extraits d'un discours prononcé ici il y a quelques jours par le ministre du Revenu national et je ne suis pas tout à fait sûr quel est celui des deux qui a apporté la meilleure contribution au débat. Je suppose que la modestie m'empêche de trancher cette question. A tout événement, je n'ai pas l'intention de répéter de nouveau le discours que l'honorable député de Kootenay-Ouest a répété lui-même hier soir.

Les honorables députés se rappellent sans doute que j'ai déjà discuté la question de Radio-Canada, à bâtons rompus, pendant 20 minutes à peu près, ici même l'autre soir, et je ne vais certainement pas répéter les observations que j'ai formulées alors; mais si je ne le fais pas, cela ne veut pas dire, le moins du monde, que les circonstances ont changé ou que j'ai changé d'avis à cet égard. Peut-être cependant, devrais-je formuler une observation, parce que j'ai reçu certaines lettres de gens liés à l'industrie de la télévision.

Il semble que, dans un moment d'oubli et sans trop y penser, j'ai dit que le régime de la radiodiffusion au Canada était le meilleur

au monde. Mais je n'ai pas dit la même chose à propos de la télévision, de sorte qu'on a pu croire peut-être que mes observations renfermaient une critique implicite de nos émissions de télévision. Or, je n'avais nullement l'intention de formuler une critique implicite. La télévision au pays est excellente mais, naturellement, si l'on tient compte des énormes sommes d'argent qu'on affecte aux émissions de la télévision, ailleurs on ne saurait dire que les nôtres soient toutes supérieures à celles qui sont offertes à la population.

L'amendement lui-même regrette tout simplement que le gouvernement n'ait pas encore présenté ses propositions en vue de la réglementation et du financement de la radio et de la télévision, ce qui dissiperait toute incertitude quant à l'avenir de la diffusion publique et privée au Canada.

Il est vrai, monsieur l'Orateur, que nous n'avons pas encore présenté nos propositions mais je doute que ce soit là un motif invitant une critique sérieuse en ce moment. Je crois que les honorables députés qui siègent en face veulent peut-être se faire de la réclame en défendant la Société Radio-Canada et, peut-être aussi, en commentant le rapport de la commission Fowler, obtenir un droit d'auteur sur cette publication. Aussi, ont-ils en quelque sorte brûlé les étapes et proposé cet amendement hier. Mais parce que, dans une semaine ou deux peut-être, ou certainement dans un avenir relativement rapproché, je devrai prononcer un autre discours sur la radiodiffusion et la télévision au Canada, lorsque les mesures législatives du gouvernement seront proposées à la Chambre, je suis sûr que les honorables députés n'auront pas l'impression que je fais peu de cas d'eux si je ne parle pas en détail des arguments qu'ils ont soulevés, si je ne m'y arrête que d'une façon bien générale.

J'ai pris pas mal de notes, que je vais passer en revue. J'aurai l'avantage de lire dans le *hansard* mes propres observations et celles des honorables députés qui ont parlé, et si mes anticipations sont exactes j'aurai l'occasion de parler à ce propos très prochainement et peut-être, à ce moment-là, serai-je en mesure d'élucider tous les points que les honorables députés ont soulevés et dont je n'ai pu m'occuper cet après-midi.

Somme toute, monsieur l'Orateur, la Chambre s'est ouverte en mai, et nous n'avons pas terminé le débat sur l'Adresse en réponse au discours du Trône avant le milieu de juin. Depuis, il a fallu procéder au débat sur l'exposé budgétaire. Nous avons eu également cinq motions de subsides. Nous avons eu des mesures législatives portant